



**CIRCUL'ACTION** P.A. Armand Gelin  
Ch. Pierre Boulanger 4 – 1083 Mézières

[www.circulaction.ch](http://www.circulaction.ch)

[comite@circulaction.ch](mailto:comite@circulaction.ch)

CCP : 17-486 193-5

Soutenez la mise en place du  
**Parcours Vita**  
**« les Grottes »**  
à Mézières

## Dossier sponsoring



### Buts du projet :

- Créer un parcours Vita répondant aux critères de la fondation « parcours Vita » à proximité du centre sportif et des grottes
- Répondre à la demande de la population pour prévenir les risques de problèmes de santé
- Valoriser l'espace sportif. Promouvoir la région
- Valoriser le site des grottes
- Offrir à la population un espace supplémentaire de sport et de détente

### **Contacts :**

- Association Circul'action  
Philippe Randin, la Crosetta 5, 1083 Mézières  
[comite@circulaction.ch](mailto:comite@circulaction.ch) 079.582.42.18
- Max Zweiffel, Michel Ruffieux ou Armand Gelin

## Contexte

L'association Circul'action a décidé de créer un Parcours Vita dans la région des Grottes à Mézières. Les autorisations nécessaires ont été reçues. Une mise à l'enquête a été bouclée sans opposition le 10 février 2015. La mise en place est prévue cet été 2015.

L'association Circul'action est chargée de récolter les fonds nécessaires à la mise en place du Parcours et de s'occuper de celle-ci.

La Commune de Mézières prendra en charge l'entretien du Parcours.

## Coûts

Le budget se base sur un devis d'équipement proposé par la « Fondation Parcours Vita » et par l'entreprise RIL pour fournir le bois imprégné, nécessaire aux postes. Il prend en compte le travail du comité, largement bénévole, et l'engagement des « tigistes » et des hommes de la « Protection civile ». Le détail est à disposition sur demande.

- Engins de jeux pour parcours Vita (offre Bürli ou RIL)	17'800.--
- Aménagement du parcours et des aires d'exercices (Sonay 831.60 + Eltel 2'030.40 + Ruch : 1382.4 + divers : 500.-)	12'000.--
- Construction du pont (RIL : 7'688.55 + Sonnay 475.2 : )	16'200.--
- Béton (Toni : 11'800.-)	11'800.--
- Divers, imprévus (Landi : 1'415.10)	7'200.--
<b>- Total estimatif</b>	<b>65'000.--</b>

## Financement

Soutiens déjà reçus (non compris les promesses)

Rotary Club du Jorat	8'000.--
Recette souper et brunch de soutien	9'230.--
Fonds sportif intercommunal du Jorat	4'750.--
Centre médical du Jorat	2'640.--
Kiwanis Club d'Oron	2'590.--
Ficogere fiduciaire, conseils gérance Mézières	2'570.--
Landi	1'880.--
Famille Delessert	1'680.--
Famille Miappa	1'000.--
Claudine Porchet	1'000.--
Jeunesse de Mézières	1'000.--
Soutiens de moins de 1'000.--	4'300.--
<b>Montants récoltés</b>	<b>40'640.--</b>
<b>Reste à trouver</b>	<b>24'360.--</b>

## **Appel aux soutiens**

Nous faisons appel aux entreprises, Clubs Services, population et proposons différents modèles pour

- participer financièrement par des dons
- participer financièrement en prenant en charge un espace d'exercice ou de constructions
- participer physiquement manuellement et/ou en
- mettre à disposition du matériel (machines, bois, etc.)

**Des panneaux mentionnant les donateurs (dons, sponsors, matériel) seront placés au début du Parcours (soutiens généraux) ainsi que sur chaque aire d'exercice (sponsors spécifiques).**

### **1) Faites un don**

Chaque don est le bienvenu. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Nous invitons chacun à verser le montant qu'il souhaite sur le CCP 17-486 193-5 avec mention « Parcours Vita ».

Les personnes qui versent 1'000.—et plus seront mentionnées sur une plaque au début du Parcours.

### **2) Soutenez une aire d'exercice ou une construction par un sponsoring**

Il vous est possible de sponsoriser l'une ou l'autre aire d'exercice ou une construction en fonction des montants ci-après.

Dans ce cas, une plaque de sponsoring mentionnant votre nom sera placée à proximité du lieu soutenu. Le nom sera en plus listé sur la plaque située en début de parcours (sauf pour le poste

<u>N°</u>	<u>Nom</u>	<u>image</u>	<u>prix</u>	<u>Soutenu par</u>
1	Poste 1 : étirement initial et final		1'880.-	Landi Mézières 1'880.-
2	Poste 2 : gymnastique		1'680.-	Société de gym de Mézières
3	Poste 3 : sauts de grenouille		2'590.-	Kiwanis Club d'Oron 2'590.-
4	Poste 4 : barres fixes		3'770.-	Emery arbres SA
5	Poste 5 gymnastique 2		1'680.-	Serge Delessert 1'680.-
6	Poste 6 : anneaux		4'750.-	Fonds sportif intercommunal : 4'750.-
7	Poste 7 : barres parallèles		3'020.-	Daniel Ruch et fondation de probation
8	Poste 8 : step : 2'500.--		2'500.-	Muriel et David Mack + pharmacie du Jorat

9	Poste 9 : bancs		2'230.-	Boulangerie Ronny
10	Poste 10 : troncs d'arbre		2'640.-	Centre médical du Jorat : 2'640.-
11	Poste 11 : saut d'appui		2'570.-	Ficogère SA : 2'570.-
12	Poste 12: appuis faciaux		2'330.-	Pittet SA ?
13	Poste 13 : slalom		2'640.-	Bovey Zweifel
14	Poste 14 : poutre :		2'590.-	Remund Ethenoz ?

15	Chemins aménagés 2'500.-		5 parts à 500.-	Eltel SA : 500.- FCJM : 500.- famille Jean-Daniel Héritier : 500.- Abbaye de Carrouge
16	Portique d'entrée		3'500.-	
17	Table de pique nique		2'200.-	Stéphane Saugy
18	2ème Table de pique nique		2'200.-	
19	Pont		8'700.-	Rotary Club 8'000.-
20	1ère marche d'escalier		1'000.-	Jeunesse de Mézières : 1'000.-
21	2ème marche d'escalier		1'000.-	
22	3ème marche d'escalier	Image ci-dessus	1'000.-	
23	4ème marche d'escalier	Image ci-dessus	1'000.-	

N.B. Les prix de chaque poste ont été fixés en fonction du devis du bois imprégné, en y ajoutant un 15ème des autres montants (transports, autres fournitures, béton, machines, frais divers). Les photos ci-dessus sont mises à titre d'exemple et ne sont pas contractuelles.

### **3) Engagez-vous bénévolement**

Nous avons besoin de bras pour la mise en place du parcours : installation de rondins de bois le long des chemins, étalage de copeaux, etc.

En cas d'intérêt, nous prenons vos coordonnées et vous contacterons lorsque nous aurons besoin de vous. Vous serez alors libre d'accepter ou de refuser.

Si vous êtes d'accord de participer, merci de nous donner vos coordonnées en nous envoyant un e-mail à : [comite@circulaction.ch](mailto:comite@circulaction.ch)

### **4) Prêtez-nous vos machines ou votre matériel**

Nous recherchons des personnes prêtes à mettre à disposition des machines. Si vous avez une idée, contactez-nous.

Nous prévoyons les activités suivantes :

	Activité	Déjà prévu
16	Fourniture du bois	Daniel Ruch + RIL
17	Préparation du bois	Tigistes
18	Construction du pont + escaliers	Protection civile
19	Travaux de terrassement	Thierry Emery Thierry Zweifel Mathias Rufflieux
20	Mise en place des postes	
21	Poser les bois le long des chemins	PC + Tigistes ? + population
22	Mettre disposition des copeaux	Thierry Emery
23	Fourniture des fers	RIL
24	Fourniture de béton	Marmoran
26	Fourniture des panneaux de sponsoring	

### **Détails du projet**

Le parcours Vita part du centre sportif de Mézières. Il bénéficie ainsi du parking déjà existant. L'itinéraire passe le long du ruisseau par le chemin en copeaux mis en place par la commune en direction des grottes (1 km). Le premier tronçon représente la section de mise en train. L'itinéraire va ensuite jusqu'aux grottes et, depuis là, passe sur la rive gauche du ruisseau par un nouveau pont à créer, monte la pente en direction de l'ouest pour redescendre et former un boucle.

Le chemin jusqu'aux grottes est déjà fait, l'itinéraire peut l'utiliser sans modification.



Depuis les grottes le projet vise à créer un pont sur la rivière. Il est prévu de créer un pont 100% bois, du genre de celui-ci (sur photo).



Il faut aussi créer un cheminement pour monter direction ouest.



Là on accède à une zone plate...



... pour ensuite redescendre en utilisant le chemin existant en direction du centre sportif.



## **Données techniques**

Les données techniques sont les suivantes :

- Longueur du parcours : 2.5 kilomètres
- Premier tronçon : centre sportif – premier pont : 500 m. de mise en train
- Dénivellation : environ 50 mètres
- Nombre de postes : 14 (le poste 1 et 15 sont les mêmes au même endroit)

## **Organisation concrète**

### **1) Les chemins :**

Du parking jusqu’aux grottes, le parcours prend les chemins existants sans modification. Il s’agirait d’ajouter des copeaux sur une largeur de 1 m.

Des grottes jusqu’au sommet de la colline, il s’agit de créer un nouveau parcours. Il est en effet beaucoup plus simple de créer un chemin que d’utiliser celui existant qui est complètement raviné par l’eau. Pour ce faire, il faut effectuer un petit terrassement, retenir la terre par endroits avec des rondins de bois, créer des marches d’escaliers en bois et mettre des copeaux. Le chemin serait d’une largeur de 1 m.

### **2) Les postes « Parcours Vita »**

Il s’agit de répartir 14 postes le long du parcours. Ces postes sont imposés par la Fondation Parcours Vita. Ils seront réalisés en bois autoclavés (l’entreprise RIL à Palézieux propose la matière première. (cf [www.bois-ril.ch](http://www.bois-ril.ch)) ou en bois brut sur supports métalliques (cf Parcours Vita de la Croix sur Lutry).

Lors d’une première reconnaissance, le comité a proposé des postes et y a planté des poteaux colorés avec la mention du numéro du poste.

Les détails sont visibles sur le plan de mise à l’enquête.

### **3) Le pont**

Un nouveau pont doit être créé dans la zone des grottes. Celui-ci serait réservé aux piétons et réalisé en bois. Il sera fait par une entreprise de la région. Un plan a été préparé pour la mise à l’enquête.

#### 4) L'entretien

Les employés communaux de la commune de Mézières assureront l'entretien du parcours.

#### 5) Cohabitation avec le stand de tir

Comme proposé par l'inspecteur fédéral du tir qui est venu sur place, le Parcours sera fermé lors des tirs. Il est prévu les points suivants :

- Un panneau très visible sera placé en début de parcours en informant des dates où les tirs sont prévus et en avisant que ces jours-là, le passage sera totalement interdit.
- Une chaîne avec un panneau d'interdiction de passage pour cause de tir sera acquise et fixée sur deux poteaux latéraux les jours de tirs, comme indiqué dans la brochure de l'office fédéral du tir. Cela sera fait de telle sorte qu'il ne sera pas possible de ne pas le voir. La chaîne et le panneau seront posés par les personnes du stand de tir en même temps que les autres interdictions, comme ils le font déjà.
- Les personnes du stand de tir se chargeront d'interdire l'accès sur les autres chemins, comme cela se fait déjà actuellement (rappelons que les chemins proches du stand sont déjà existants).
- Sur le site Internet <https://www.zurichparcoursvita.ch/trouver-un-parcoursvita/ou-recherchez-vous-un-zurich-parcoursvita/>, il sera mentionné que le parcours sera fermé durant les jours de tirs.

#### 6) Cohabitation avec les cavaliers

L'association équestre régionale a été approchée. Une partie du chemin prévu pour le Parcours Vita fait partie des circuits des cavaliers. Il a été décidé d'un commun accord que le sentier du Parcours Vita serait créé à côté du chemin existant. Il sera alors possible d'utiliser le cheminement autant par les cavaliers que par les utilisateurs du Parcours Vita.

### **Organisation temporelle**

#### 1) Déjà fait

- Automne 2012 : autorisation de la fondation Parcours Vita
- Automne 2012 : autorisation de la Commune de Mézières de prendre en charge l'entretien
- Automne 2013 : autorisations écrites de principe de tous les propriétaires concernés
- Automne 2013 : autorisation orale de principe de l'association de tir et de l'association équestre
- Automne 2013 : Visite sur place de l'Inspecteur cantonal des forêts et du garde forestier
- Hiver 2013 – 2014 : visite sur place des représentants cantonaux de la faune et de l'eau
- Été 2014 : accord préalable des services cantonaux sur la base du dossier envoyé et Ok pour lancer la mise à l'enquête formelle.
- Automne 2014 : préparation de la mise à l'enquête officielle : signature des propriétaires. Remise du dossier complet à la commune de Mézières
- Hiver 2014 – 2015 : mise à l'enquête publique du 10 janvier au 10 février 2015
- Hiver 2014-2015 : demande de l'aide physique de la protection civile et des tigistes via la commune de Mézières (La Protection civile a déjà donné son accord)
- Février 2015 : Ok définitif obtenu.

- Juin 2015 : construction du pont par la Protection civile
- Été 2015 : terrassement des chemins et des postes, organisation des chemins, copeaux

2) A prévoir

- Automne 2015 :
  - o Poursuite de la recherche de financement
  - o Travaux de mise en place
  - o Organisation de journées de travail avec la population

Le comité de Circul'Action  
c/ Philippe Randin  
Crosetta 5, 1083 Mézières  
[comite@circulaction.ch](mailto:comite@circulaction.ch)  
079 582 42 18  
24 septembre 2015

Annexes sur demande :

- Budget détaillé
- Documents techniques de la « fondation parcours Vita »
- Plan du parcours
- Copies des autorisations